

**Tableau récapitulatif des conditions de présentation aux examens
3° et 4° dan**

Pour accéder aux grades de	3° dan	4° dan
Grade précédent	2° dan	3° dan
Age minimum révolu	21 ans	25 ans
Temps minimum entre chaque grade pour être admis à se présenter	3 ans révolus	4 ans révolus
En cas d'échec à un examen interdiction de se présenter à la prochaine session sauf lorsqu'il n'y a qu'une session par an		

Aucune dérogation ne sera accordée pour les délais entre grades.

**Adresser à la Fédération deux mois avant la date de l'examen
le cachet de la poste faisant foi :**

1° - La feuille de candidature complètement renseignée et comportant la signature du professeur du club dans lequel le candidat est licencié. Si le candidat est l'enseignant de son club, la feuille doit être signée par un cadre technique de grade supérieur.

2° - Le carnet de grades CSDGE-UFA. Seul ce document, avec le diplôme, attestent l'homologation officielle d'un grade.
Si vous n'êtes pas en possession de ce carnet, joindre une photo d'identité pour son établissement et c'est cette seule condition qui régira la délivrance de ce document.

3° - Le passeport sportif FFAAA en règle et comportant :

⇒ Le nombre de timbres de licences fédérales correspondant au grade postulé, dont celui de la saison en cours.

⇒ Le visa médical avec mention d'aptitude ou un certificat médical de **non contre indication** à la pratique de l'AIKIDO datant de moins d'un an.

⇒ La participation à trois stages au moins organisés par les instances fédérales (nationales, régionales ou départementales de l'une ou l'autre des fédérations constitutives de l'U.F.A.) dans les douze mois précédant la date limite de **l'INSCRIPTION**.

⇒ Les stages organisés par les départements doivent figurer au calendrier officiel de la ligue dont ils dépendent. Sur les trois stages exigés, un seul stage départemental pourra être retenu.

Les stages privés ne sont pas pris en considération.

4° - Le règlement des frais d'inscription à l'examen 3° ou 4° dan versé au compte de l'UFA et pour cette saison les frais sont fixés à **25 euros**.

Nous adresser tous les documents en une seule fois.
Les envois INCOMPLETS ou HORS DELAIS
seront retournés à leur expéditeur